

OPÉRATEUR-TRICE PEMP

Certificat d'opérateur-trice de plateforme élévatrice mobile de personnes

Dates - 4 sessions :

12 avril, 17 juin, 27 août et 29 octobre 2019

Programme :

- Prescription théorique sur les plateformes élévatrices
- Cadre légal
- Analyse des risques
- Prise en main des plateformes élévatrices
- Exercices pratiques

LIEUX

Les formations courtes en administration ont lieu à Lausanne, Bienne, Genève et ailleurs en Suisse romande suivant la demande.

Les formations continues en technique de scène ont lieu à Lausanne.

AVANTAGES MEMBRES ARTOS

10% de réduction sur toutes les formations continues excepté sur la formation PEMP, pour laquelle un rabais de 25% est accordé aux membres.

PLUS D'INFOS

Administration :

+41 21 621 80 60 – admin@artos-net.ch

Technique :

+41 21 621 80 61 – fctechnique@artos-net.ch

www.artos-net.ch

LES FORMATIONS

Depuis sa création en 1996, l'association **artos** contribue au développement des métiers du spectacle et de la culture.

artos a mis sur pied le **CFC de Techniscéniste** et le **Brevet fédéral de technicien-ne du spectacle**, en étroite collaboration avec l'ASTT-SVTB.

artos a également initié, en partenariat avec les Universités de Lausanne et Genève un **DAS en gestion culturelle**.

De plus, l'association organise, plusieurs fois par année, une série de **formations courtes et continues, détaillées dans la présente brochure**.

artos
association professionnelle

Avenue de Morges 26 / CH-1004 Lausanne
T. +41 21 621 80 / 60 / 61
admin@artos-net.ch / www.artos-net.ch

FORMATIONS CONTINUES

2019

> EN ADMINISTRATION

> EN TECHNIQUE

artos
association professionnelle

SENSIBILISATION À LA GESTION DE PROJETS CULTURELS

Dates - 3 sessions : Du 15 au 23 mars 2019, du 27 septembre au 5 octobre et du 28 octobre au 5 novembre.

Description : La formation s'adresse à des personnes qui souhaitent développer des projets culturels de petite et moyenne taille à but non lucratif dans les arts vivants (budget jusqu'à Fr. 50'000.-). Elle permet d'identifier le contexte d'un projet et les ressources à mettre en œuvre, ainsi qu'acquérir des outils simples de gestion. Elle se termine par un entretien entre l'intervenant-e et le-la participant-e autour du projet personnel.

DROIT SUISSE POUR LE SPECTACLE VIVANT

Dates – 1 session : Du 21 au 28 mars 2019

Description : Ce cours enseigne les bases légales applicables en droit suisse au spectacle vivant. Il aide à identifier les éléments essentiels, à connaître les dispositions légales et à les appliquer au domaine des arts vivants.

Cette formation est illustrée par de nombreux exemples pratiques permettant de comprendre les enjeux et les difficultés du droit. Elle est animée par des juristes et des professionnel-le-s des arts vivants aux compétences multiples et qui rendent cette matière dense accessible.

COMPTABILITÉ DANS LE SPECTACLE VIVANT Les éléments essentiels

Dates – 1 session : Du 5 au 21 novembre

Description : Cette formation présente les éléments principaux de la comptabilité, en clarifie les difficultés et propose des solutions et des techniques adaptées à la production d'un projet artistique. Des exercices et des exemples tirés de la pratique sont employés et illustrent la matière tout au long du cours.

COMMUNICATION AVEC LES MÉDIAS

Du dossier de presse au tweet

Dates – 1 session : Du 11 au 18 juin 2019

Description : Le cours permet de découvrir, d'approfondir le fonctionnement des médias, de comprendre l'univers des journalistes et leurs attentes, de trouver ce qui stimule leur intérêt, qu'ils-elles soient issu-e-s des médias traditionnels ou digitaux, nouveaux acteurs qu'il est impossible d'ignorer aujourd'hui.

GESTION DES SALAIRES ET CADRES D'ENGAGEMENT

Dates – 1 session : Le 28 août 2019

Description : Cette session d'un jour permet aux professionnels confrontés aux questions autour de la rémunération d'aborder les thèmes suivants : calcul du droit aux vacances, charges sociales, défraiements, élaboration de la fiche de salaire, du certificat de salaire, etc.

Ce cours est organisé en collaboration avec Petzi et la FCMA.

ANTICHUTE (certificat officiel)

Lieux de spectacle et événementiel

Les travaux nécessitant des EPI contre les chutes ne peuvent être menés à bien que par des professionnels formés à cet effet (art. 5 et 8 OPA)

Dates - 3 sessions : 19 mars, 7 mai et 26 juin 2019

Programme Théorie (3 heures) et Pratique (3,5 heures) :

- Équipements de Protection Individuels Antichute
- Bases légales
- Antichute et ses caractéristiques
- Systèmes de retenue et de maintien au poste de travail
- Secours aux victimes
- Travail en hauteur

MODULE SÉCURITÉ

Lieux de spectacle et événementiel

Dates - 2 sessions :

Du 11 au 13 mars 2019

Du 9 au 11 octobre 2019

Programme :

- Comportement en cas d'accident et/ou d'incendie
- Prévention des accidents
- Sécurité dans une manifestation
- Rôle du chargé de sécurité
- Locaux prévus pour un grand nombre d'occupants
- Évacuation
- Sécurité incendie et directives AEAI
- Matériaux, classifications, ignifugation
- Domaine sanitaire : généralités
- Travail en sécurité avec les échelles et les échafaudages roulants
- Systèmes de détection d'incendie et d'extinction
- Démonstrations pratiques
- Ergonomie
- Cours de réanimation (Certificat BSL-AED)

VECTORWORKS – SPOTLIGHT

Cours d'initiation à la production de plans

Dates – 1 session : Les lundis 1er, 8 et 15 avril 2019

Programme :

- Présentation du logiciel et des outils Spotlight
- Utilisation des outils de base pour le dessin
- Réalisation d'un plan simple et production de calques
- Différents paramètres de rendus et d'animations 3D
- Quelques fonctions spécifiques utiles
- Import/export
- Exercices pratiques